

**Délibération du conseil municipal**  
**Sur le compte administratif.**

Convocation : 07/04/15  
 Séance : 13/04/15  
 Membres en exercice : 10  
 Membres présents : 9  
 Votes exprimés : 8  
 Votes pour : 8  
 Votes contre : 0  
 Abstentions : 0

le conseil municipal réuni sous la présidence de MARTIN Roger, délibérant sur le compte administratif dressé par Remi COSTORIER après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		33 030,56		171 269,42		204 299,98
Opérations de l'exercice	211 609,83	83 172,66	340 794,72	365 205,37	552 404,55	448 378,03
<b>TOTAUX</b>	<b>211 609,83</b>	<b>116 203,22</b>	<b>340 794,72</b>	<b>536 474,79</b>	<b>552 404,55</b>	<b>652 678,01</b>
Résultats de clôture	95 406,61			195 680,07	95 406,61	195 680,07
Restes à réaliser	99 235,00	170 930,00			99 235,00	170 930,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>194 641,61</b>	<b>170 930,00</b>		<b>195 680,07</b>	<b>194 641,61</b>	<b>366 610,07</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>23 711,61</b>			<b>195 680,07</b>	<b>23 711,61</b>	<b>195 680,07</b>

- 2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fond de roulement au bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations:

MARTIN Roger



Certifié exécutoire  
 comme tenu de réception  
 en Préfecture le / /  
 et de la publication le / /  
 à Commune de LARDIER, le